

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

52 N° 7 1925

Un prédicateur populaire, Saint Césaire
d'Arles

L. FOUCART

p. 381 - 395

<https://www.nrt.be/it/articoli/un-predicateur-populaire-saint-cesaire-d-arles-3172>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Un prédicateur populaire :

Saint Césaire d'Arles

En 496, entrant à Arles, capitale de la Préfecture des Gaules, un jeune moine de vingt-six ans du nom de Césaire. Bourguignon de naissance, à dix-huit ans clerc de l'église cathédrale de Châlons, Césaire, désireux d'une vie plus recueillie et plus austère, avait demandé à Porcaire, abbé du monastère fameux de Lérins, de lui enseigner les voies de la perfection.

Parmi ses frères en religion, Césaire se fit remarquer par son amour de l'Écriture Sainte et des Pères de l'Église, particulièrement de saint Augustin, par sa piété intense, par sa mortification rigoureuse; caractère gai, vif et prompt, il avait l'âme ouverte aux impressions riantes.

La place de cellérier étant devenue vacante, on la lui

confia. Il ne la remplit pas cependant à la satisfaction de tous. Les mortifiés, obligés d'accepter les douceurs qu'il imposait, les immortifiés, geignant de recevoir avec parcimonie, n'y trouvaient pas leur compte. Aussi pour apaiser les murmures, l'abbé le démit de ses fonctions. Désormais Césaire pouvait vaquer à son gré à la prière et à l'étude. Ayant compromis sa santé par ses austérités, on l'envoya refaire ses forces à Arles chez des amis et bienfaiteurs du monastère (1).

Arles était depuis Constantin-le-Grand le principal port de commerce et le marché des Gaules le plus fréquenté. L'Empereur Honorius, dans un édit du 23 mai 418, écrivait : « il n'y a point d'autres villes où l'on trouve plus facilement à vendre, à acheter et à changer le produit de toutes les contrées de la terre. On y trouve à la fois les trésors de l'Orient, les parfums de l'Assyrie, les denrées de l'Afrique, les nobles animaux que nourrit l'Espagne, les armes qui se fabriquent dans la Gaule ».

La ville était divisée en trois parties. Sur la rive droite du Rhône, le castrum dont les murs d'enceinte avaient été construits sous Jules-César; il renfermait les palais de l'empereur et du préteur, les casernes, la Bourse, le théâtre, l'amphithéâtre, quelques temples païens et la basilique chrétienne. A côté du castrum, mais séparée par un terrain vague, s'étendaient la vieille ville avec ses colonies grecques et phéniciennes, couverte de fabriques et d'industries, de chantiers navals et, adossé au port, le cirque. De l'autre côté du fleuve s'était transportée la colonie romaine, trop à l'étroit dans le castrum et qui ne voulait pas se mêler à la population de l'ancienne ville.

C'est dans cette cité bourdonnante d'activité qu'entraît

(1) MIGNÉ, *P. L.*, t. LXVII, 1001. *Vita S' Caesaris*, auctoribus CYPRIANO, FIRMINO et VIVENTIO episcopis.

Césaire, regrettant la solitude du monastère qu'il ne devait plus revoir.

En effet Eone, évêque d'Arles et métropolitain des Gaules, découvrit que Césaire était son parent. Il demanda à l'abbé de Lérins de le lui céder et il conféra à son nouveau clerc le diaconat et la prêtrise. Il lui confia enfin la direction d'une abbaye située dans une île du Rhône. Césaire exerçait depuis trois ans cette fonction quand, en 503, l'évêque d'Arles mourant le désigna pour son successeur. Le peuple ratifia ce choix et s'en fut découvrir son nouveau pasteur parmi les tombeaux du cimetière des Alyscamps où il s'était caché pour se dérober à cet honneur.

Son épiscopat, troublé par les invasions des barbares, s'exerça sous trois régimes politiques : le régime wisigothique sous Alaric II jusqu'en 507 ; le régime ostrogothique sous Théodoric, de 508 à 536 ; le régime franc depuis 536 jusqu'à sa mort en 543. Les deux premiers princes étaient Ariens ; catholique et bourguignon, Césaire leur fut suspect. Ce n'est qu'en 536 qu'il aura dans le chef du gouvernement, le roi Childebart, un ami et un protecteur.

Cette époque de guerre et de troubles nous aide à comprendre l'insistance avec laquelle le saint prêchait à ses ouailles l'aumône pour le soulagement des pauvres et pour le rachat des captifs, l'oubli des injures, le pardon des ennemis. Lui-même donnait l'exemple ; sa charité connue depuis le Nord de la Gaule jusqu'à Rome, faisait l'admiration du Pape et de Théodoric.

Mais quel était l'esprit chrétien des fidèles de la cité épiscopale d'Arles ? Nous en trouvons la réponse dans les sermons de Césaire (1), un des documents les plus précieux pour l'histoire sociale de cette époque.

Le christianisme était encore imprégné d'un vieux fonds

(1) MIGNE, *P. L.*, t. xxxix, 1375-2354 — passim in *Appendice operum S. Augustini*. — On en trouvera la liste, *P. L.*, t. lxxvii, col. 1041, ou

de superstitions païennes. Le premier janvier, pour honorer Janus « certains, prêche notre saint, se déguisent en cerfs et en génisses; d'autres mettent des têtes d'animaux et crient comme des ours. Ils n'ont pas seulement la forme d'animaux mais ils en ont le cœur. Ce qui est plus honteux ce sont les travestissements féminins. Voyez-vous ces hommes à la face barbue qui pour ressembler à des jeunes filles, couvrent leurs bras aptes au service militaire, de tuniques de femme » !

L'usage de recevoir, ce même jour, comme étrennes des amulettes, de refuser du feu à son voisin, d'apprêter pendant la nuit des petites tables chargées de mets, gages d'abondance pour l'année, le tourbillon de danses obscènes, tout cela ne constitue pas un petit péché (Serm. 129-130) (1). Un autre abus bien grave était celui des bals, reste des rites païens, accompagnés de chansons érotiques, qui évoluaient autour de la basilique chrétienne, les jours de cérémonies (Serm. 265). L'évêque se plaint des tavernes qui bordent la voie et encombrement la place de l'église : « Certains boivent jusqu'au vomissement et provoquent au seuil de l'église les scènes de luxure ou les rixes sanglantes. J'en ai vu qui se lèvent tout d'un coup et se mettent à danser d'après un rite bachique, comme des hommes atteints de folie, en chantant d'infâmes chansons d'amour » (Serm. 266).

Un certain nombre de chrétiens étaient restés fidèles à quelques cérémonies du culte païen. La nuit de la saint Jean-Baptiste, quelques-uns se baignaient dans les marais ou

dans le Dictionnaire de Théologie catholique au mot *Césaire*, liste dressée par P. LEJAY.

Corpus Vindobonense : Faustus Reiensis par Engelbrecht, nomenclature dans le dictionnaire de Théologie.

DOM MORIN. — *Revue bénédictine*, particulièrement tome xxiii, 1906.

Ouvrages généraux. MALNORY, *St Césaire*, Paris, Bouquillon, 1894. Abbé CHAILLAN, *Saint Césaire*, collection « Les Saints », Paris, Gabalda, 1912.

— (1) Toutes les citations sont tirées des sermons de l'Appendice P. L.,

dans le fleuve : « comme non seulement les âmes meurent, dans ce bain sacrilège, mais très fréquemment les corps aussi, que celui qui ne songe pas à son âme, se soucie au moins de son corps » (Serm. 277). Aux éclipses de lune, certains poussent des hurlements pour écarter le maléfice auquel est attribué la disparition de l'astre. D'autres, par simplicité, par ignorance, ou ce qui est plus probable, note finement Césaire, par gourmandise, assistent aux festins sacrés des païens et ils en rapportent même des mets chez eux ou chez autrui. Pour écarter la faute, ils se signent avant de se mettre à table : « Beau signe de croix que celui-là ! C'est plutôt un glaive qui tue leurs âmes en même temps que ces mets nourrissent leurs corps » (Serm. 278).

L'observation des augures était encore en honneur. Avant le voyage on examinait les astres et la disposition des planètes, les jours fastes et néfastes, ou encore des étrennements ridicules dans un sens cultuel. En route, on se guide d'après le chant des oiseaux. « Quand vous voyagez, enseigne Césaire, ne considérez que la nécessité; signez-vous au nom de Jésus, dites le Pater ou le Symbole et allez sans crainte » (Serm. 278).

Sorciers et sorcières avaient une nombreuse clientèle. Ils vendaient des amulettes, des herbes et des sucs de plantes. Par leurs incantations, ils préservaient des morsures du serpent. On les consultait pour la maladie du bétail et pour retrouver les bêtes échappées de l'étable ou des pâtis. Malade, on envoie au devin sa ceinture ou son linge de corps; il l'examine, le mesure et dit ce qu'il faut faire. En cas de vol, tel sorcier fait apparaître à tel endroit telle personne qui indique le voleur, à condition de ne pas se signer en entrant dans la place. Les femmes plus enclines à la superstition s'excitent mutuellement à employer des maléfices pour la guérison de leurs bébés (Serm. 279).

Les bonnes mœurs ordinairement peu en honneur dans une

ville où se coudoyent soldats et marins, artisans et nervis, riches commerçants et grands banquiers, étaient alors en pleine décadence. Les jeux sanglants des arènes et du cirque, les représentations théâtrales obscènes que Césaire rangeait parmi les fautes punissables du feu éternel, entretenaient leur dissolution.

« Nous n'en connaissons que très peu, gémit le saint pasteur, qui observent la chasteté et ce qui est pire, c'est qu'un grand nombre commettent l'adultère avec leurs servantes ou avec les femmes et les servantes de leur prochain sans aucune pudeur. N'en voit-on pas se vanter de leurs adultères et rechercher avec des éclats de rire stupide qui en a commis le plus grand nombre? Les hommes croient que l'adultère leur est permis mais qu'il est défendu aux femmes et Césaire réclame pour la femme des droits égaux à ceux de l'homme. Comme lui, elle est rachetée par le sang du Christ et Dieu ne fait acception de personne. Il s'élève avec véhémence contre la coutume qui restreint le châtement aux seules liaisons coupables de l'épouse avec le serviteur.

Un autre abus signalé est le concubinage des fils de familles riches, avec leurs esclaves avant l'union légitime. Ces pécheurs sont si nombreux qu'il ne peut les excommunier tous; mais n'est-ce pas une honte pour des hommes libres d'avoir des enfants esclaves selon la condition de leur mère! D'autres, trop pauvres pour espérer un riche mariage, prennent des concubines; puis ayant acquis par un commerce frauduleux une injuste fortune, ils renvoient leurs concubines pour épouser une riche héritière. Les négociants pour leur commerce, les soldats pour leur service, consentent à vivre des mois entiers, séparés de leurs épouses; alors ils se croient permis le concubinage, que la loi civile tolère. Eh quoi! s'écrie Césaire, pour l'argent ou pour le service du prince, vous quittez vos femmes et pour Dieu vous refusez de le faire en prenant des femmes étrangères! (Serm. 288-289). Nous

trouvons également mentionnées dans ses sermons les filles publiques qui attirent les hommes par les parfums capiteux dont elles s'oignent. Il dénonce l'usage des boissons abortives et les infanticides.

La gourmandise et l'ivresse sont les compagnes de la luxure. Quand les Arlésiens invitaient leurs amis à dîner, c'était faire injure à l'amitié, pour l'invitant, de ne pas donner assez de boisson pour s'enivrer, et pour l'invité, de ne pas boire jusqu'à l'ébriété. Ils forçaient leurs invités à l'ivresse dans des banquets qui se terminaient à la nuit, et parfois à l'aurore; même des clercs de l'ordre supérieur ne sont pas exempts de ce vice.

Quelques-uns, quand le repas est achevé et que la soif est étanchée, vident coupe sur coupe, comme s'ils étaient encore à jeun, en l'honneur non seulement des vivants mais des anges et des saints, estimant qu'ils les glorifient en s'envelissant dans l'ivresse. D'autres, à seule fin de multiplier les coupes, se font servir des friandises salées ou des mets pimentés (Serm. 294).

Les campagnards, quand ils ont une certaine quantité de vin, invitent parents et amis comme à un festin de noce, et pendant quatre et cinq jours on s'enivre et on ne retourne chez soi qu'à l'épuisement du tonneau (Serm. 295).

Quand Césaire arriva chez Firminus, il n'était ni un lettré, ni un humaniste. Il ignorait tout de la rhétorique et de l'éloquence. Chez Firminus, il rencontra Pomère (1) qui enseignait les auteurs profanes aux fils des sénateurs et aux clercs. Celui-ci, qui lisait Plaute et Cicéron, conçut un plan d'études pour Césaire. Le jeune moine reçut donc des leçons de science humaine et commença sa rhétorique. Le livre, que le maître lui avait prêté, il le lisait avec goût durant le jour et la nuit, il l'emportait dans sa chambre. Une fois, raconte son

(1) POMÈRE. Africain, auteur du *De vita contemplativa*. MALNOBY, *op. cit.*, p. 16.

biographe du ^v^e siècle, il lui arriva de le lire dans son lit et de s'endormir de fatigue. Alors il vit en songe un dragon qui lui mordait le bras. Troublé par cette vision, il s'imagina que Dieu l'avertissait de ne plus avoir de contact avec la sagesse mondaine, s'il ne voulait pas perdre son âme pour l'éternité. Il rejeta dès lors toute éloquence profane et il l'exclut de la chaire chrétienne comme nous le lisons dans « son admonition sur la prédication » (1), adressée aux évêques : « etiam si sit in aliquo eloquentia saecularis, non oporteat pontificali eloquio praedicare eo modo ».

Sa conception de la prédication, nous la retrouvons encore éparse dans ses sermons. Les prédicateurs sont semblables aux anges qui montaient et descendaient sur l'échelle de Jacob. Quand ils parlent de choses élevées que seuls les érudits comprennent, ils montent au sommet de l'échelle, « ascendunt ad Filium hominis », quand ils cherchent à se faire comprendre des ignorants, ils descendent au bas de l'échelle « descendunt ad Filium hominis » (Sermon 11). Si au sommet ou à la base de l'échelle on trouve Jésus-Christ, la question cependant reste posée : où se fait-on le mieux comprendre? Césaire nous répond : « Si je veux, mes frères, vous exposer l'Écriture Sainte, à la manière et avec l'éloquence des Pères, seuls quelques érudits pourront en tirer du profit et le reste du peuple restera à jeun. C'est pourquoi je demande aux oreilles érudites de supporter volontiers la rusticité de mes sermons pour que tout mon troupeau puisse recevoir la nourriture spirituelle rustico pedestrique sermoné ». (Serm. 10).

Le prédicateur a pour mission d'encourager les bons, de fortifier les faibles, de réprimander les coupables. Sa voix a l'éclat de la trompette. « Le son de la trompette guerrière produit plus de terreur que de charme, plus de crainte que

(1) MALNORY, *S. Césaire, op. cit.*, p. 299.

de plaisir. Ainsi la trompette est nécessaire aux prédicateurs ; il ne doit pas charmer les oreilles, mais il doit frapper les cœurs » (Serm. 35.)

La sévérité du prédicateur est bienfaisante car si, médecin des âmes, il découvre les plaies du pécheur, ce n'est pas pour le torturer mais pour le guérir : « Noli timere, noli pallescere, medicus est » (Serm. 253). Réprimander les vices est pour lui un devoir strict dont il devra rendre compte au tribunal de Dieu : « quia si vobis non dixero, et pro me et pro vobis malam conscientiam redditurus sum in die iudicii » (Serm. 289).

Quelquefois il lui semble que sa liberté de paroles dépasse la mesure, il hésite : « timeo dicere ne forte aliqui irascantur ». Mais pourquoi s'indigneraient-ils ? « Quand une matrone se regarde dans un miroir, elle corrige ce qui est défectueux dans sa toilette et de colère, elle ne brise pas le miroir. De même, chaque fois que dans un sermon vous reconnaissez le mauvais état de votre âme, vous devez vous corriger plutôt que de vous indigner contre le prédicateur comme contre un miroir ». (Serm. 288). D'ailleurs il rachetait sa sévérité par l'éclat de ses vertus, par sa charité et par sa bonhomie.

Quel était le temps de la prédication de Césaire ? Quelle était la durée du sermon ? Outre le prône du dimanche, l'évêque prêchait chaque fois qu'un nombre suffisant de fidèles étaient réunis. En carême, il faisait à l'office du matin l'homélie sur l'Écriture Sainte. Quel était cet office ? Aux quatre veilles de la nuit correspondait un nocturne dans l'office liturgique. Le quatrième qui se récitait au crépuscule du jour, était appelé Matines ; on y récitait les psaumes de nos laudes. Les fidèles d'Arles n'assistaient qu'au quatrième nocturne et à l'homélie précédée de la lecture d'un passage de l'Écriture Sainte. La cérémonie durait une demi-heure. Césaire se plaint souvent des arrivées tardives aux matines

ou des départs fréquents au moment du sermon. « Et pourtant, dit-il, ai-je bien soin que tout soit achevé en une demi-heure. Quand les lectures sont plus longues ou quand nous récitons en plus le psaume cinquantième, je fais commencer l'office plus tôt par les clercs, pour qu'il soit terminé à l'heure habituelle et pour que les ouvriers et les pauvres arrivent à temps à leur travail » (Serm. 285).

L'évêque connaissait la pétulance d'esprit des provençaux; il ne manquait pas de la ménager. Le sermon ne dépassait pas le quart d'heure; s'il se prolongeait quelque peu au delà, il s'excusait aussitôt. Et cependant le prêche paraissait encore trop long à certains Arlésiens. Aux messes du dimanche, dès que l'évêque montait à l'ambon, beaucoup sortaient pour bavarder aux portes de la basilique. « Quanti in porticibus basilicarum detractionibus aut sermonibus occupentur inter quos non parvus solet esse numerus clericorum ». (Serm. 281.) Pour remédier à ce mal, Césaire fit décréter, au concile d'Agde en 506, un canon qui interdisait aux fidèles de quitter la basilique avant la bénédiction du prêtre, sous peine de réprimande publique. Lui-même appliqua rigoureusement ce décret. Un jour qu'un groupe de fidèles s'échappait de la basilique au moment du sermon, il descendit de l'ambon et se précipita sur leurs pas pour les ramener.

Ceux-là même qui assistaient aux offices n'étaient pas exempts de reproche. Césaire avait invité les personnes fatiguées à s'asseoir durant les longues lectures; partant de cette tolérance, quantité de jeunes filles bien portantes, dès que le sermon commençait, se couchaient sur le pavé du temple comme dans leur lit. On ne dormait pas du tout dans cette position; les langues travaillaient si bien qu'on n'entendait guère le prédicateur : « Écoutez-moi, vénérables filles; ne vous étendez plus à terre et si vous êtes indisposées, asseyez-vous d'une manière décente. Je voudrais bien savoir, si vous

resteriez couchées, si durant le sermon on distribuait des pendants d'oreilles, des bagues d'or et des pierres précieuses. Sans aucun doute, vous vous lèveriez avec empressement pour recevoir ce qui vous est offert. Eh bien! la parole de Dieu est une perle qu'il ne faut jamais refuser ». (Serm. 300).

L'œuvre oratoire de Césaire se divise en deux groupes : le premier comprend les homélies sur l'Ancien et le Nouveau Testament; le second, les sermons sur les fêtes et les temps liturgiques, et ses célèbres admonitions qui sont ses chefs-d'œuvre.

L'homélie est faite à la manière des Pères de l'Église; l'emploi de l'allégorie, du symbolisme, particulièrement celui des nombres, est fréquent. L'Ancien Testament n'est que l'ombre et la figure du Nouveau : « que nous importe, à nous qui venons à l'église pour entendre la parole de Dieu, qu'Abraham ait envoyé son serviteur pour ramener une épouse à son fils? Quel intérêt pouvons-nous prendre à savoir comment les patriarches ont pris femme et engendré des fils. Nous voyons ces choses-là arriver tous les jours chez nous. Mais nous devons croire avec l'apôtre que tout ce qui est écrit est arrivé aux juifs en figure et s'accomplit en nous en réalité » (Serm. 8.) — En fait d'exégèse, Césaire n'apporte rien de neuf, il emprunte ses commentaires aux Pères latins et grecs, particulièrement à saint Augustin. Avec la sobriété de son esprit, il les accommode à l'intelligence et à la vie pratique de ses auditeurs, il les ordonne suivant un plan personnel visant à la brièveté et à la clarté avec un air de naïveté et de bonhomie. Il est, le créateur de l'homélie gauloise, éloignée à la fois de la rhétorique latine et de la subtilité grecque.

Le genre oratoire préféré de Césaire et celui où il est vraiment original, sont les admonitions, instructions où il abandonne l'interprétation de l'Écriture Sainte, pour s'attacher à l'exposé des devoirs du chrétien. Il les destinait en

outre à la propagande ; il en fit faire des recueils qui devaient aider les bons évêques dans le ministère de la prédication. Ennodius, son ami, avait sans doute sous les yeux un de ces recueils lorsqu'il lui écrivait : « Tandis que les âmes pures sont réjouies par ton aspect, tu as une langue de fer pour châtier les délinquants. Heureux es-tu toi à qui Dieu a donné d'enseigner par les admonitions et les exemples ».

Étudions plus en détail le caractère populaire de sa prédication. Cet art ne s'apprend guère dans les livres, mais principalement au contact du peuple. Pour parler utilement à l'âme populaire, pour connaître sa mentalité, ses besoins, ses qualités et ses défauts, il faut se mêler à la vie du peuple, le regarder agir. En faisant ainsi, Césaire devint un psychologue remarquable. Une scène vécue, où se révèle la finesse d'analyse de notre saint, est le récit du chasseur qui néglige ses devoirs religieux en temps de carême pour se livrer à sa passion : « A peine éveillé, il convoque ses esclaves qui aimeraient mieux se rendre à l'église. Il pose ses rêts, lance ses chiens et fouille taillis et bois. Il passe le jour à la chasse, donnant tantôt des éclats de voix retentissants, tantôt des signaux muets pour qu'on fasse silence, joyeux s'il trouve quelque chose, furieux s'il manque ce qui n'a jamais été en sa possession. Il semble, à voir son ardeur, que le jeûne a été institué pour qu'il chasse. Au retour, il prend plus de soin de ses chiens que de ses serviteurs. Il les fait coucher près de sa table ou de son lit. Lui-même leur donne la pitance quotidienne et cela en présence de ses esclaves, sans se demander si ceux-ci ne meurent pas de faim et, ce qui est plus grave, si la pitance n'est pas bien préparée pour un chien, un esclave est roué de coups ». (Serm. 146.)

Ne les a-t-il pas souvent rencontrés ces ivrognes hébétés qu'il nous décrit ironiquement : « Eh ! soyez honteux de ne pouvoir boire autant que nous, clament les ivrognes ». « Voyez quelle pitié que ces ivrognes ; ils se croient des hommes, eux

qui gisent dans le ruisseau et ils ne reconnaissent pas pour des hommes ceux que la sobriété fait tenir droit ». (Serm. 295.)

L'éloquence populaire est familière et vivante; elle préfère la phrase courte de la conversation à la longueur de la période. Césaire aime le dialogue; il interpelle son auditeur, discute avec lui, et provoque ses objections. « Un riche cupide envie la propriété de son voisin : « il est beau ce domaine, si je pouvais le réunir au mien ! » Et le voilà, se livrant à toutes sortes de projets pour l'acquérir à vil prix. Le voisin n'étant pas riche, il le signale aux pouvoirs publics pour qu'on l'enrôle dans une charge d'état coûteuse. Le malheureux est alors obligé de s'endetter. Il vient trouver celui dont il ignore les embûches et il lui dit : « Prêtez-moi quelques sous car je suis poursuivi par mes créanciers ».

— Hélas pour le moment je n'ai chez moi aucun argent.

— Alors le malheureux lui déclare qu'il vendra son domaine.

— Ne le faites pas, je vais emprunter n'importe où pour vous secourir. Le prix de vente se débat et notre cupide acquiert à moitié prix, une propriété pour laquelle il eût donné 100 sous d'or. Malheur à toi, poursuit l'orateur, car si celui qui a refusé de vêtir un homme nu brûlera avec le démon, où brûlera, penses-tu, celui qui l'a dépouillé. » (Serm. 75).

On n'est jamais assez concret lorsqu'on s'adresse au peuple. Césaire, qui ne l'ignorait pas, avait horreur du vague et de l'imprécis. Son enseignement était clair, adapté à ses auditeurs et, pour être mieux compris, il descendait aux applications pratiques. Un modèle du genre est le sermon sur le jeûne et l'aumône : « Il est bon de jeûner mais il est meilleur de faire l'aumône. Je ne dis à personne : « Jeûne plus que tu peux ». Je n'impose à personne de s'abstenir du vin et des viandes, si son état de santé ne le lui permet pas. Lorsque le jeûne est impossible, l'aumône suffit, mais le

jeûne ne suffit pas sans l'aumône » (Serm. 269). La mesure dans laquelle il faut associer l'aumône au jeûne lui semble indiquée naturellement. Cela consiste à faire profiter les pauvres, du repas de midi qu'on économise, par le jeûne. Si certains se récrient, il leur ferme la bouche par la vivacité de sa réplique : « Te proposes-tu donc de reporter au repas du soir, en mets exquis ou autrement, ce que tu as épargné au dîner ? Mais alors c'est réunir deux repas en un seul, plutôt que de jeûner véritablement. Ou bien comptes-tu simplement faire l'économie du repas dont tu t'es privé ? Mais alors c'est spéculer sur le jeûne et en faire une occasion de lucre » (Serm. 142).

C'est un grand art pour l'orateur populaire d'illustrer son discours au moyen de comparaisons familières bien appropriées. Elles retiennent l'attention de l'auditeur, et elles aident son intelligence et sa mémoire à mieux comprendre et à mieux retenir les vérités enseignées. Elles ont, chez Césaire, une fraîcheur et une saveur particulières.

Il compare l'ivrogne aux marais qui avoisinent la ville. « Il ne faut pas boire outre mesure sinon l'homme, transformé en marécage au lieu de produire le fruit des bonnes œuvres, ne produit que les vers et les serpents des vices. Que naît-il dans les marais ? Des serpents, des sangsues, des grenouilles, des vers de toute espèce qui nous causent plus d'horreur que d'utilité. Les herbes mêmes et les arbustes, qui croissent au milieu des marais ou sur leurs rives, n'ont aucune utilité et doivent être brûlés chaque année. Ainsi tout ce que produit l'ivresse est préparé pour le feu » (Serm. 294).

Arles n'est guère éloignée des Alpilles ; elles suggèrent à l'évêque cette jolie comparaison. Le diacre avait-il invité les fidèles à incliner la tête pour la bénédiction, certains, par dédain de se courber sous la main d'un homme, restaient raides comme des colonnes. « Que ceux-ci ne considèrent pas l'homme, mais Dieu qui répand sa bénédiction en pluie de

grâces. Vous savez que la pluie ne reste pas sur les sommets des montagnes mais descend dans le creux des vallées ; de même ceux qui se courbent disposent en quelque sorte en eux des vallées où ils reçoivent la pluie de la bénédiction divine » (Serm. 286).

Lorsqu'il parle à la population rurale, il emprunte ses images aux travaux de la ferme : « Si vous avez du bétail dans vos étables, vous renouvez fréquemment leur litière ; autrement une telle peste s'y répand que non seulement les hommes, mais les bêtes ne peuvent la supporter et en deviennent malades » (Serm. 259).

Prédication populaire : ces mots rappellent à notre mémoire maints sermons sur les fins dernières de l'homme. Césaire, prédicateur avisé, ne pouvait manquer d'exploiter ces thèmes si fertiles en fruits de salut. La scène du jugement dernier a ses préférences ; à temps et à contretemps, il rappelle à ses ouailles les terribles sentences du Juge suprême et il recommande à ses collègues dans l'épiscopat de ne jamais cesser de prêcher sur le jugement dernier.

Avec une pieuse hardiesse, au concile provincial de Vaison en 529, Césaire mettait fin au monopole de la prédication jusqu'alors réservée aux seuls évêques.

Il concédait ce droit aux simples prêtres, et il permettait aux diacres de faire aux fidèles, en l'absence du prêtre, la lecture d'une homélie. Avoir fait en sorte que le pain de la parole divine fût rompu plus fréquemment aux simples, n'est pas son moindre titre de gloire.